

ANNUAIRE

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE

ET DU

DIOCÈSE DE BEAUVAIS,

Publié par ordre de M. le Préfet.

1859.

34.^e Année.



BEAUVAIS,

CHEZ ACHILLE DESJARDINS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE SAINT-JEAN.

JANVIER 1859.

FLEURY, *Fleury-sur-Fresnes-l'Aiguillon* (*Floricum*, *Fluricum*), entre *Boissy-le-Bois* au nord, *Marquemont* au sud, *Fresnes-Léguillon* à l'est, et *Fay* à l'ouest.

Le territoire de la commune, dont le périmètre affecte la figure ovalaire, en supprimant la saillie au nord-ouest, présente une plaine unie n'ayant qu'un seul coteau en pente douce vers l'est; il s'étend au sud sur des marais que traverse le ruisseau du Mesnil pour se jeter dans la Troëne, qui, dans cette direction, sert de limite.

Le chef-lieu, rapproché de la limite orientale, se compose d'une longue rue anguleuse allant du nord au sud, d'une autre rue en retour d'équerre, et d'une troisième rue qui s'embranché sur celle-ci, contourne l'église et se dirige vers le sud.

Le ruisseau du Mesnil-Théribus et le chemin vicinal de grande communication d'Auneuil à Marines longent le village, l'un au nord et l'autre à l'ouest. La route départementale n° 10, de Gisors à Chambly, passe dans la région nord-ouest du territoire.

Neuville, hameau de quatorze maisons, est au sud de *Fleury*, sur les bords de la Troëne.

Cette section et le chef-lieu étaient d'anciennes seigneuries. *Fleury* était aussi une paroisse à la nomination de l'archevêque de Rouen; il est aujourd'hui compris dans la succursale de *Fay*.

L'église est sous le vocable de saint ^{Marcel} Michel. Sa forme primitive, qui était celle d'une croix, a été changée par l'addition de collatéraux au chœur. La porte d'entrée, percée dans la façade de la nef, est couronnée par une arcade dessinant deux tores, descendant sur des colonnettes à chapiteaux ornés de volutes, crochets et palmettes; l'arc supérieur figurant alternativement des enroulements et des fleurs de lys, s'arrête de chaque côté sur une tête saillante mutilée.

Il règne sous le toit de la nef une corniche à modillons taillés en consoles, au-dessous de laquelle on voit, au midi, le cintre d'une fenêtre semi-circulaire qui a été supprimée.

Le chœur et les transepts ont des nervures en boudins; le premier était éclairé par une ogive à plusieurs divisions qui a été bouchée; les transepts sont percés de fenêtres à plein-cintre, et sous le toit de celui du nord est une corniche de dents de scie.

Le clocher central, carré, en selle, a des fenêtres géminées avec arc de dentelures.

Les latéraux ou chapelles qui cernent le chœur, sont ornés de nervures anguleuses avec écussons aux points de croisements dans la chapelle méridionale, et des fenêtres à deux et trois divisions, à rose, les éclairent.

Sous l'une des retombées de l'arcade qui sépare le chœur du latéral au sud, est inscrit le millésime de 1557.

Le cimetière, donné par la famille Guimier, où elle s'est réservée une place, est à l'ouest du village.

La commune possède une maison d'école et un revenu de 394 francs.

Elle compte 276 habitants, exclusivement livrés aux travaux agricoles, et 86 maisons, dont plus de la moitié est couverte en tuile ou en ardoise.

Elle est à 8 kilomètres de *Chaumont*, qui est son bureau de poste, et à 2 myriamètres 8 kilomètres de Beauvais, et fréquente les marchés de Marines (Seine-et-Oise) et de *Chaumont*.

D'après le cadastre, son territoire consiste en : Terres labourables, 498 hectares 62 ares. — Vergers, terrains plantés, 16 hectares 37 ares. — Prés et herbages, 42 hectares 33 ares. — Pâtures et marais, 9 hectares 56 ares. — Bois, 44 hectares 19 ares. — Eaux et chemins, 15 hectares 24 ares. — Total : 626 hectares 31 ares.

Mais il a été récemment converti en terres labourables 9 hectares de bois.

Dans ce territoire, la craie blanche est recouverte par les sables et galets de la glauconie inférieure sur plusieurs points. Le reste appartient au diluvium, sauf la vallée.

On rencontre au-dessus des bois à l'est l'*Arenaria rubra* qui y est abondant.